

La politique environnementale et le contrôle de l'étalement urbain

1) Avez-vous l'intention de mettre en place une politique environnementale globale à Longueuil (du genre agenda 21)? Si, oui, quels en seront les champs d'intervention et les principaux objectifs?

Réponse :

Dans notre plan d'action 2009-2013, la vision de notre formation politique est fondée sur le développement durable harmonieux et respectueux des besoins des citoyens et de notre milieu de vie. Pour agir en ce sens, notre démarche sera basée sur l'agenda 21 qui se concrétisera par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique d'action sur le long terme qui proposera des pistes de solutions permettant d'aborder des enjeux locaux tels :

- La consommation d'énergie.
- L'utilisation des ressources naturelles.
- La pollution.
- L'accumulation des déchets.
- L'occupation de l'espace.
- Les inégalités sociales.
- La pauvreté et l'accès au logement.

En outre, nous nous sommes engagés à adopter une politique de gestion environnementale qui permettra de :

- S'attaquer aux problèmes de pollution.
- Susciter la participation du public.
- Protéger les espaces verts et les milieux humides.
- Encadrer l'ensemble des activités de la Ville.
- Favoriser l'efficacité énergétique.

2) Envisagez-vous de mettre en place un plan d'aménagement du territoire pour contrer l'étalement urbain favorisant le rapprochement des zones de services et réduisant ainsi les coûts de gestion des infrastructures? Si, oui, comment allez-vous procéder?

Réponse :

Pour notre formation politique, on ne peut plus se permettre d'axer ce développement sur l'automobile dans un contexte où prime la préservation de nos ressources et la réduction des GES.

Dans cette perspective, nos outils de planification (Schéma d'aménagement, plan d'urbanisme) doivent miser sur la densification du territoire, sur des bâtiments verts et intelligents, sur des quartiers à échelle humaine où prédomine la mixité des modes de transport. Le parti a eu maintes fois l'occasion de se prononcer contre le développement immobilier à tout prix au cours de cette campagne. Il importe donc de préconiser une approche de développement respectueuse de l'environnement mais aussi diversifier l'offre en matière d'habitation afin de rendre disponible autre chose que la tour de condo ou la maison unifamiliale. Aussi, il est clair que Caroline St-Hilaire veut faire du transport collectif la colonne vertébrale du développement urbain à Longueuil et dans toute l'agglomération.

Dans le plan d'action 2009-2013, les mesures suivantes contribueront à freiner l'étalement urbain :

- S'assurer que les plans d'urbanisme soient en phase avec le développement durable et facilitent l'accès aux services publics et au transport en commun.
- Protection du fleuve Saint-Laurent par la conservation et la mise en valeur de ses berges et îles, incluant la conservation de l'intégralité du territoire de l'Île Charron et son annexion éventuelle au parc national des Îles-de-Boucherville.
- Adoption d'un plan d'efficacité énergétique pour réduire la consommation dans les bâtiments municipaux. De plus, les normes LEED devraient être respectées autant que possible dans le cadre des projets immobiliers impliquant la Ville.
- En matière de transport collectif, la solution novatrice que nous proposons est un métro de surface dont les coûts et les délais seraient beaucoup moins élevés que ceux pour la réalisation d'un métro souterrain. Le métro de surface offrira une couverture du territoire beaucoup plus étendue, ce qui permettra de « boucler » le réseau.

Enfin, Action Longueuil/Équipe Caroline St-Hilaire souhaite vivement que la réforme en cours de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) donnera davantage de moyens aux villes pour favoriser des développements denses et mixtes, où les services sont accessibles à pied et où il devient possible de mettre en place un service de transport collectif efficace.

3) Comment considérez-vous l'optique d'accroître la participation citoyenne dans les décisions municipales afin que celles-ci soient davantage le reflet de la majorité des résidents de la ville? Que proposez-vous?

Réponse :

Action Longueuil/Équipe Caroline St-Hilaire s'engage à transformer en profondeur la culture de gestion qui sévit au sein de l'administration de Longueuil en préconisant un style de gestion basé sur la consultation et l'écoute des citoyens. Pour ce faire, notre plan d'action prévoit notamment les actions suivantes :

- Mettre en place des commissions de consultations publiques. Chaque conseiller municipal tiendra des consultations publiques deux fois par année.
- Revoir le fonctionnement du Conseil municipal en redonnant le droit de parole aux citoyens par une période de questions en fin de séance.
- Tenir deux conseils de Ville par mois.
- Rendre plus accessible la documentation municipale et élargir la diffusion des séances publiques municipales grâce aux différents moyens de communication.
- Planifier le budget en évaluant mieux les besoins et les priorités de développement de la Ville. Pour ce faire, nous comptons lancer des consultations pré-budgétaires auprès des citoyens et des principaux acteurs du milieu.
- Lancer une vaste consultation pour définir l'identité que nous voulons donner à notre ville et ses arrondissements. En effet, nous considérons que la personnalité d'un territoire, la qualité de vie qu'il offre à ses habitants, comme la force et la cohérence de l'image qu'il renvoie peuvent devenir des atouts maîtres pour son attractivité.
- Tenir un sommet sur le développement économique de l'agglomération en collaboration avec les villes liées et l'ensemble des intervenants économiques du milieu afin de se doter d'un plan stratégique de développement et mettre en place les conditions optimales pour attirer des investissements sur le territoire.

La gestion de l'eau

1) Avez-vous prévu le maintien et même l'amélioration du contrôle approprié de la qualité de l'eau potable et de la protection des sources d'approvisionnement? Si, oui, par quels moyens?

Réponse :

Notre parti s'assurera que l'administration municipale effectue toutes les analyses d'eau qui sont nécessaires (bactériologiques, contrôle physique et chimique, chlore résiduel, etc.) afin d'assurer la qualité de l'eau potable. De plus, nous poursuivrons la mise en œuvre des protocoles d'assurance qualité partout sur le territoire afin d'offrir la meilleure qualité d'eau au plus bas prix possible.

2) Votre programme prévoit-il le maintien des coûts le plus bas possible pour la production et la distribution de l'eau afin de maintenir un accès égalitaire à l'eau potable? Si, oui, par quels moyens?

Réponse :

Pour permettre des coûts les plus bas possible, nous nous assureront qu'à toutes les étapes de production (pompage, filtration, traitement, etc.) les normes les plus rigoureuses soient appliquées. D'autre part, une attention particulière sera portée à l'utilisation de l'eau à des fins industrielles. Nous verrons ainsi à ce que toutes les industries, particulièrement celles qui sont de grandes consommatrices d'eau, assument leur responsabilité afin de ne pas faire payer à l'ensemble des citoyens une mauvaise utilisation de l'eau de leur part.

3) Votre parti s'engage t-il à vérifier les systèmes de traitements des eaux usées et à modifier les installations. Si, oui, que proposez-vous?

Réponse :

Le traitement des eaux usées à Longueuil est une compétence de l'agglomération qui a sous sa responsabilité le Centre d'épuration Rive-Sud (CERS). En exerçant le leadership au sein de l'agglomération en étant de véritables promoteurs du développement durable, les représentants de notre part s'assureraient que nos installations répondent aux plus hauts standards en matière de traitement des eaux et proposeraient, le cas échéant, les modifications requises.

4) Votre parti prévoit-il mettre en place les infrastructures nécessaires permettant de réduire les volumes d'eau pluviale inutilement envoyés dans le réseau sanitaire et devant être traités à l'usine de l'île Charron? Si, oui, quelles sont les actions envisagées ?

Réponse :

Les eaux pluviales sont en général l'une des plus grosses sources de pollution de nos cours d'eau. Cette situation nous oblige donc à identifier des solutions pour soulager les réseaux de collecte qui sont souvent saturés donc enclin à des débordements de plus en plus fréquents

Dans un premier temps, nous estimons qu'en matière d'eaux pluviales, la ville devrait investir dans la réparation des réseaux lors du choix des projets de réfection de rues. À cet égard, nous comptons faire un examen attentif afin d'identifier et intervenir sur les réseaux pluviaux les plus sensibles et ainsi réduire les volumes évacués.

5) Votre parti est-il ouvert à envisager de nouvelles approches plus vertes et moins coûteuses pour la gestion des eaux pluviales (infrastructures vertes)? Si, oui, quelles sont les actions envisagées ?

Réponse :

Outre la réparation et l'amélioration des infrastructures existantes, il est nécessaire de trouver des façons différentes de gérer les eaux pluviales. Ainsi on parle de plus en plus du concept de *gestion intégrée des eaux pluviales* qui consiste à utiliser les eaux de pluie comme élément à part entière dans les projets d'aménagement. Dans cette optique, notre parti se penchera sur les moyens à mettre en place pour favoriser des pratiques d'aménagement qui feront en sorte que les eaux soient captées le plus en amont possible, c'est-à-dire dès la production des ruissellements.

À titre d'exemple, lors de la construction d'un stationnement, la ville pourrait prévoir l'intégration de fossés de collecte ou encore de revêtement poreux. Ces techniques permettent de retenir l'eau, diminuer les ruissellements et capter les polluants.

Enfin, dans le cadre de notre politique de gestion des matières résiduelles, nous prévoyons intégrer un volet spécifique pour favoriser la récupération des eaux de pluie.

6) Vous engagez-vous à faire des campagnes de sensibilisation et d'éducation pour assurer l'implication citoyenne et le respect de la réglementation sur l'utilisation de l'eau potable? Si, oui, comment allez-vous procéder?

Réponse :

Dans un premier temps, la gestion responsable de l'eau potable fera partie des principes véhiculés dans notre politique de développement durable. De plus, afin d'assurer le respect de la réglementation en matière d'utilisation de l'eau potable, nous nous engageons à déployer à chaque année des campagnes de sensibilisation qui utiliseront les trois principaux canaux de communication suivants :

- Le bulletin d'information municipal.
- Les médias locaux.
- Les groupes environnementaux actifs dans la communauté.

Ces campagnes de sensibilisation, en plus d'exposer en quoi l'utilisation judicieuse de l'eau potable s'inscrit dans les principes de développement durable, auront pour but de sensibiliser le citoyen à l'importance de respecter les règlements en matière d'arrosage des pelouses, de remplissage des piscines et de lavage des véhicules, etc. Elles permettront aussi de rappeler qu'il existe des règles interdisant le gaspillage de l'eau, comme par exemple l'interdiction d'utiliser l'eau potable pour nettoyer les entrées d'auto et les trottoirs.

La gestion des matières résiduelles

1) Allez-vous mettre en place un plan de gestion des matières résiduelles d'ici la fin de 2010? Si, oui, quels seront les objectifs principaux?

Réponse :

Notre plan d'action 2009-2013 stipule que le parti Action Longueuil – Équipe Caroline St-Hilaire compte agir en matière d'environnement à la fois sur les activités de la Ville (par sa politique d'achat, la gestion de son énergie ou de ses déchets) et sur son rôle de gestionnaire du territoire (par son pouvoir de réglementation).

Action Longueuil/Équipe Caroline St-Hilaire s'engage donc à adopter une politique de gestion environnementale qui permettra de s'attaquer aux problèmes de pollution, susciter la participation du public protéger les espaces verts et les

milieux humides, encadrer l'ensemble des activités de la Ville et favoriser l'efficacité énergétique. Cette politique, que nous comptons déployer progressivement à partir de 2010, comprendra aussi le développement d'un plan de gestion des matières résiduelles qui inclut une politique de compostage, récupération des eaux de pluie.

2) Votre parti politique va-t-il mettre en place la collecte et le traitement des matières organiques sur tout le territoire de la ville de Longueuil d'ici la fin du prochain mandat ? Si, oui, comment allez-vous procéder ?

Réponse :

Dans le cadre de l'élaboration de notre plan de gestion des matières résiduelles, nous comptons inclure une politique de compostage. C'est pourquoi notre administration lancera rapidement des études qui permettront d'identifier les technologies appropriées de traitement des matières organiques aux fins de valorisation. Notre vision implique donc la mise en place de la collecte des matières organiques sur tout le territoire de Longueuil ainsi que les infrastructures de traitement qui seront nécessaires.

3) Votre parti politique est-il prêt à s'engager à mettre en place de nouveaux éco-centres qui permettront de recevoir, notamment, les matières dangereuses résiduelles et diverses matières résiduelles potentiellement réutilisables et ce, à l'année? Si oui combien et où seront-ils situés?

Réponse :

Dans notre plan d'action 2009-2013, nous nous engageons à élargir la mission des éco-centres :

- En y intégrant la dimension éducative en collaboration avec les groupes environnementaux.
- En faisant de ceux-ci de véritables sites de réemploi, de récupération et de valorisation des matières résiduelles.
- En favorisant le tri à la source des matières afin de réemployer ou récupérer les matières recyclables et contribuer ainsi à la réduction de la masse des déchets.

Nous n'avons pas pris d'engagement quant au nombre et la localisation de ces éco-centres puisque nous comptons avant tout en définir la mission en collaboration avec les groupes environnementaux de la ville. À

terme, notre objectif est de permettre un accès facile et équitable à tous les citoyens des trois arrondissements.

4) Avez-vous prévu des mesures de sensibilisation de la population pour encourager l'herbicyclage, la réduction à la source, le réemploi et le compostage à la maison? Si, oui, comment allez-vous procéder ?

Réponse :

Comme c'est le cas pour l'utilisation responsable de l'eau potable, notre administration s'efforcera de déployer à chaque année des campagnes de sensibilisation sur la récupération, le recyclage, la réduction à la source et le compostage. Pour ce faire nous comptons donner une mission éducative aux éco-centres et collaborer avec les groupes environnementaux. Enfin, nous utiliserons notre bulletin d'information municipal ainsi l'achat de publicité dans les médias locaux.

Le transport

1) Votre parti politique a-t-il développé une stratégie pour stabiliser et même réduire l'augmentation du nombre d'usagers de l'automobile? Si oui, quelle est-elle?

Réponse :

Tel que mentionné précédemment, nous comptons d'abord utiliser nos outils de planification (Schéma d'aménagement, plan d'urbanisme) pour miser sur la densification du territoire et en planifiant des quartiers à échelle humaine où il est possible de surseoir plus souvent à l'utilisation de l'automobile et où la mixité des modes de transport prédominera.

D'autre part, la problématique du transport est un aspect où une approche basée sur le développement durable est incontournable. Il est donc nécessaire de prioriser les transports collectifs. Notre parti propose à cet effet un plan réaliste mais surtout RÉALISABLE dans des délais plus courts.

2) Votre parti a-t-il développé une stratégie pour assurer une qualité élevée de service en transport en commun non seulement vers Montréal mais aussi à l'intérieur du territoire municipal? Si oui, quelle est-elle?

Réponse :

Tel que mentionné dans notre plan d'action 2009-2013, nous pensons que le développement du transport en commun doit être envisagé en tenant compte d'une vision globale des besoins de l'agglomération. Les solutions mises de l'avant doivent tenir compte de l'importance de « boucler » le réseau sur l'ensemble du territoire de manière à permettre plus aisément le déplacement à l'intérieur de l'agglomération.

Action Longueuil/Équipe Caroline St-Hilaire croit fermement que les solutions pour faciliter le déplacement des personnes dans la région métropolitaine doivent tendre vers des modes de transport fonctionnant à l'électricité. Ces solutions comportent des avantages indéniables puisqu'ils permettent de réduire les GES. Des études de faisabilité en partenariat avec Hydro-Québec seront commandées dès le jour 1 d'une administration St-Hilaire.

La solution novatrice que nous proposons est un métro de surface dont les coûts et les délais seraient beaucoup moins élevés que ceux pour la réalisation d'un métro souterrain. Le métro de surface offrira une couverture du territoire beaucoup plus étendue, ce qui permettra de « boucler » le réseau.

Enfin, nous poursuivrons les représentations afin que soit implantée une gare intermodale à Saint-Hubert de même qu'un Système Léger sur rails (SLR) sur l'axe du pont Champlain.

3) Enfin, votre parti a-t-il l'intention d'effectuer des d'investissements dans les services, les équipements et les infrastructures permettant le développement des modes de transports alternatifs: transport en commun, covoiturage, auto-partage, pistes cyclables (en particulier accès au pont Jacques-Cartier, au métro Longueuil depuis le vieux-Longueuil et via la Place Charles-Lemoyne et aux principaux sites commerciaux et d'intérêt)? Si oui, quels seront-ils?

Réponse :

En plus de promouvoir l'implantation d'un métro de surface, communément appelé tramway, nous nous engageons également à offrir l'accès gratuit au transport en commun aux aînés via la carte *Transp-Or*. Notre parti s'est aussi engagé à faire de nos pistes cyclables un réel réseau montérégien et le rendre accessible quatre saisons.

Aussi, à l'échelle des quartiers, nos candidats ont pris des engagements précis tels :

- Améliorer la sécurité des piétons/cyclistes aux intersections Taschereau/La Fayette et Taschereau/place Charles-Lemoyne.
- Sécuriser l'accès au métro pour tous.
- Aménager la piste cyclable jusqu'au métro de Longueuil.

La protection des milieux naturels et humides?

1) La Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, adoptée en 2005 par la ville de Longueuil, ne comporte pas de cartographie précise des milieux naturels à protéger. Vous engagez-vous à faire cartographier et à protéger officiellement les milieux naturels recensés ? Si oui de quelle façon?

Réponse :

Notre plan d'action précise que nous entendons faire de Longueuil un leader à l'avant-garde dans la protection des milieux naturels en devenant la première grande ville à faire partie du *Parc Écologique de l'Archipel de Montréal*

Aussi, nous comptons Mettre en œuvre du plan de conservation des milieux naturels prévoyant la protection permanente des milieux inscrits dans le plan, en collaboration avec les ONG et les différents ministères impliqués, de manière à dépasser la norme internationale de 12% de territoire protégé.

Dans cette perspective, nous procéderons aux travaux de cartographies requis pour aller dans le sens de nos engagements.

2) Votre parti politique est-il prêt à s'engager à créer un refuge faunique dans le Boisé du Tremblay au cours de son prochain mandat ? Si oui comment?

Réponse :

La protection des milieux naturels et la fin, une fois pour toute, de la politique de développement immobilier à tout prix font partie des priorités de notre formation politique. Dans cette optique, nous poursuivrons des démarches auprès des ministères québécois des Richesses naturelles et de la Faune ainsi que Développement durable et de l'environnement et des parcs afin que soit étudié la

possibilité d'accorder un statut de refuge faunique ou de réserve naturelle au Boisé Du Tremblay.

3) Les sels de voirie sont très dommageables pour l'environnement et les milieux naturels y sont particulièrement sensibles. Allez-vous adopter un Plan de gestion des sels de voirie d'ici la fin de votre mandat ? Si, oui, quelles seront les principales mesures?

Réponse :

Notre parti s'est engagé précisément à mettre sur pied d'un plan de gestion des sels de voirie afin de réduire leur impact sur l'environnement, en particulier sur les boisés et milieux humides. Pour ce faire, nous comptons suivre les recommandations du Code de gestion des sels de voirie élaboré par le gouvernement fédéral. Nous comptons agir sur trois principaux champs d'intervention : l'utilisation générale des sels, l'entreposage des sels et l'élimination de la neige.

D'autre part, notre plan de gestion des sels de voirie prévoira la formation du personnel pour la gestion de la neige et du sel ainsi que des mesures de contrôles environnementaux